

ARCHITECTURE

FRANÇOISE,

OU

RECUEIL

DES PLANS, ELEVATIONS,

COUPES ET PROFILS

Des Eglises, Maisons Royales, Palais, Hôtels & Edifices les plus considérables de Paris, ainsi que des Châteaux & Maisons de plaisance situés aux environs de cette Ville, ou en d'autres endroits de la France, bâtis par les plus célèbres Architectes, & mesurés exactement sur les lieux.

Avec la description de ces Edifices, & des dissertations utiles & intéressantes sur chaque espece de Bâtiment.

Par JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL, Professeur d'Architecture.

TOME SECOND,

Contenant la description des principaux Edifices du Quartier du Luxembourg, avec ceux de la Cité, du Quartier St. Antoine & du Marais.

Enrichi de cent quarante-huit Planches en taille-douce.



A PARIS, RUE DAUPHINE,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Libraire du Roi pour le Génie & l'Artillerie,
à l'Image Notre-Dame.

M. D C C. L I I.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

98071182

R. DARDEL

C H A P I T R E I I.

Description du Bâtiment de l'Hôpital des Enfans Trouvés, situé dans la Cité près de la Cathédrale de Paris.

L'HOPITAL dont nous allons parler fut d'abord établi par une Déclaration & un Arrêt du Conseil d'État du Roi, vérifiée au Parlement le 18 Août 1670, pour servir d'hospice ou d'entrepôt à celui érigé au Faubourg St. Antoine, (a) qui dès l'an 1669 servoit à recevoir les enfans trouvés; mais comme dans la suite cet entrepôt s'est trouvé trop peu considérable & distribué d'une manière peu commode, & que d'ailleurs on avoit intention d'aggrandir & d'embellir l'issue de l'Eglise Métropolitaine de cette Capitale, en 1748 on érigea les bâtimens qui se voyent aujourd'hui, sur les desseins & sous la conduite de M. Boffrand, Architecte du Roi, dont nous avons parlé dans le premier Volume, page 242. Nous donnons ici non-seulement les plans de ce qui a été déjà élevé, mais encore ce que ce projet comprendra dans sa totalité lorsqu'il sera entièrement achevé.

Hôpital des
Enfans
trouvés.

Plan général au rez-de-chaussée des nouveaux bâtimens de l'Hôpital des Enfans Trouvés, avec une partie des dépendances projetées pour former une place devant la Cathédrale & embellir l'issue de ce monument. Planche première.

Nous venons de remarquer que l'Hôpital dont il est ici question n'étoit qu'un aide de celui du Faubourg St. Antoine, conséquemment il n'a pas été nécessaire d'ériger ici un bâtiment d'une grande étendue, mais seulement un plus commode que l'ancien & d'une grandeur proportionnée au dépôt des Enfans trouvés qu'il doit contenir, pour ensuite être envoyés à leur destination. Cependant comme en élevant cet édifice on a eu pour objet d'embellir & d'aggrandir la place du Parvis Notre Dame, M. Boffrand a prouvé par le projet général de ce plan, qu'il sçavoit donner de la grandeur & de la majesté à tous les ouvrages publics qui lui étoient confiés, & singulièrement dans cet Hôpital, malgré la petitesse de l'espace où il se trouve renfermé. Or comme ce bâtiment devoit servir d'issue & d'accompagnement à un des plus grands monumens Gothiques que nous ayons en France, il étoit nécessaire d'opposer à cet ouvrage colossal, un édifice qui par la grandeur des parties qui le composent extérieurement, quoique dans un genre différent, pût répondre à cette Métropolitaine & présenter un tout dont les masses ayent quelque rapport ensemble; & c'est pour cette raison qu'il a pratiqué une place de 30 toises de profondeur en face du portail de Notre-Dame. Cette place, quelque peu spacieuse qu'elle paroisse, n'a cependant pas pû être plus grande, ayant

(a) On a observé long-tems à Paris les anciennes coutumes du Royaume à l'égard des enfans trouvés, c'est-à-dire que les Seigneurs Haut-Justiciers de la Ville & Faubourgs de Paris fournissoient chacun une certaine somme pour la subsistance & l'entretien de ces Enfans; mais comme le nombre en augmentoit tous les jours, Louis XIII leur assigna un revenu fixe, & Louis XIV, à son exemple, en fit autant en 1644. Dans la suite le Parlement jugea à propos pour subvenir aux frais considérables de cette dépense, de convertir la subsistance que les Haut-Justiciers étoient obligés de donner pour ces enfans en une somme annuelle, payable de quartier en quartier, ès mains du Receveur dedit Enfans trouvés, ce qui fut confirmé par un Arrêt du Conseil d'État du Roi rendu le 20 Novembre 1668. La même déclaration unit l'Hôpital des Enfans trouvés à l'Hôpital Général; & S. M. ayant supprimé par son Edit du mois de Novembre 1676, la Confrairie de la

Passion, (dont nous avons parlé dans ce Volume, page 14 note a), unit ses revenus à l'Hôpital Général pour être employés à la nourriture & à l'entretien des Enfans trouvés.

En 1552, ces Enfans étoient portés à l'Hôpital de la Trinité, ils y furent soignés jusqu'en 1570 qu'ils furent transportés au Port St. Landry dans deux maisons que le Chapitre de Paris offrit à cet effet: mais dans la suite ces deux maisons ne suffisant pas, la Reine Anne d'Autriche donna le Château de Bicêtre, dont l'air se trouvant trop subtil, on fut obligé de ramener ces Enfans à Paris au Faubourg S. Denys, jusqu'à ce qu'enfin on leur acheta une maison & un grand emplacement au Faubourg S. Antoine, où l'on bâtit une Eglise dont la Reine Marie-Thérèse d'Autriche posa la première pierre, & dans le même tems l'on acheta pour ces Enfans le terrain de l'Hôpital dont nous donnons ici la description.

Hôpital des
Enfans
trouvés.

été nécessaire de conserver une étendue convenable au bâtiment que nous décrivons ici, & qui s'est trouvé limitée par la rue du marché Palu, parallèle au portail de l'Eglise Cathédrale & située vers M; mais comme la rue neuve Notre-Dame, lorsqu'elle fera élargie suivant le projet proposé, se trouvera avoir soixante pieds de largeur, cette surface découverte se réunissant à la place dont nous venons de parler, procurera une issue très-considérable au frontispice de cette Eglise en comparaison de celle qu'on y voit aujourd'hui.

Pour revenir au bâtiment des Enfants trouvés, nous dirons qu'il a de longueur 39 toises, y compris la colonnade du côté du portail, sur 13 toises & demi de profondeur, étant enfermé d'une part par la rue Neuve Notre-Dame & de l'autre par la rue Saint Christophe, de manière qu'il ne contient dans sa distribution que trois ailes simples, une en face & deux collatérales; à côté d'une de ces dernières à droite est adossée la Chapelle de cet Hôpital, dont la largeur comprend un des avant-corps situés aux extrémités de la principale façade de ce bâtiment.

Cette Chapelle est précédée d'un vestibule dans lequel sont placés les fonds, & dont l'entrée principale est du côté de la rue, par la porte marquée H, indépendamment d'une autre I, qui communique à l'intérieur de cette maison. Les trois portes K donnent entrée à la Chapelle, laquelle a de longueur 58 pieds & demi, y compris le porche, sur 32 pieds de largeur & 40 de hauteur. Sa décoration consiste dans un très-grand ouvrage de peinture, représentant l'adoration des Mages & des Bergers lors de la naissance du Sauveur: sujet allégorique qui a été exécuté par Mrs. Natoire (b) & Brunetti (c), dont les noms seuls font l'éloge. (Voyez une description assez détaillée de cette Chapelle dans le Journal Economique du mois de Mai 1751, page 74).

A côté de l'avant-corps qui comprend le vestibule de la Chapelle, est une porte marquée L qui donne une entrée particulière à cette maison & qui conduit à un assez bel escalier par où l'on monte aux différens étages de cet Hôpital. Cet escalier est bâti de pierre jusqu'au premier étage seulement. Les autres pièces du rez-de-chaussée de ce bâtiment sont une grande cuisine, un refectoire, & des logemens pour un certain nombre de nourrices, rassemblées ordinairement pour le secours des enfans nouvellement arrivés dans cette Maison. Dans le milieu de ce bâtiment, du côté de la rue, est une principale entrée pour les voitures & les provisions; en face de cette entrée, dans le fond de la cour, est une pompe, qui fournit abondamment de l'eau dans un réservoir qui est au-dessus, pour le service de la maison. Cette précaution est très-nécessaire dans un édifice public, & il seroit encore mieux de tirer cette eau de la rivière de Seine, qui passant au milieu de notre Capitale, devroit fournir par une machine élevée dans un lieu éminent, une eau suffisante, non-seulement pour les bâtimens de l'espece dont nous parlons mais même pour toutes les maisons particulières. On chercheroit avec empressement à se procurer un pareil avantage dans une Ville (d) qui ne se trouveroit éloignée qu'à quelque distance d'un fleuve, & cependant on l'a négligé.

(b) Mr. Natoire, né à Nîmes en 1700, est un des premiers Peintres de l'Ecole Française moderne; il vit actuellement, & jouit d'une réputation digne de la supériorité de ses talens. Cet Artiste vient d'être nommé par Sa Majesté pour succéder à feu Mr. de Troyes dans la place de Directeur de l'Académie de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture, que le Roi entretient à Rome pour l'avantage des arts & pour en faciliter l'étude aux jeunes gens qui se destinent à une de ces trois professions.

(c) Nous avons déjà parlé de cet Artiste dans le premier Volume, page 255.

(d) Dans le dernier siècle on avoit senti non-seulement la nécessité de multiplier les fontaines dans Paris, mais aussi de donner des eaux dans les maisons des particuliers.

M. de Voltaire rapporte dans son Temple du goût, page 58 note 55, en parlant des divers projets utiles dont M. Colbert avoit dessein d'ornier cette Capitale:

» C'étoit en effet le dessein de ce grand homme; un de ses
» projets étoit de faire une grande place de l'Hôtel de Soif-
» sons. On auroit creusé au milieu de la place un vaste
» bassin qu'on auroit rempli des eaux qu'il devoit faire ve-
» nir par de nouveaux aqueducs. Du milieu de ce bassin,
» entouré d'une balustrade de marbre, devoit s'élever un
» rocher sur lequel quatre fleuves de marbre auroient ré-
» pandu l'eau qui eut retombé en nappe dans le bassin,
» & qui de là se seroit distribuée dans les maisons des Ci-
» toyens. Le marbre destiné à cet incomparable monu-
» ment étoit acheté, mais ce dessein fut oublié avec M.

gé jusqu'à présent à Paris, au milieu duquel passe une riviere dont les eaux sont si salutaires à tous les citoyens.

Hôpital des
Enfans
trouvés.

De l'autre côté de la rue sont marqués les murs de face du bâtiment projeté pour renfermer ceux de l'Hôtel-Dieu, qui un jour à venir doivent simétriser avec l'Hôpital des Enfans trouvés, en laissant une rue de 60 pieds de largeur, qui procureroit à celle du Marché Palu l'aspect d'une grande partie du portail de la Cathédrale. On a aussi marqué dans ce plan, par des masses ponctuées, tous les bâtimens qui doivent être démolis pour former la place proposée devant cette Cathédrale, & parmi lesquels se trouve actuellement compris une partie de ceux de l'Hôtel-Dieu. Il seroit à souhaiter non-seulement que cet Hôpital fut rebâti à neuf d'une distribution plus commode, mais aussi qu'on le plaçât dans un endroit plus écarté de la Ville & d'une maniere plus avantageuse pour la salubrité de l'air nécessaire aux convalescens, & tout ensemble à la santé des Citoyens de ce quartier, qu'un Hôpital si prodigieusement rempli de malades incommode fort en portant un air mal-sain dans les environs; d'ailleurs il communique aux eaux de la riviere de Seine qui passe sous ses bâtimens, une corruption inévitable & contraire à la conservation des habitans.

Plan du premier étage & coupe du bâtiment des Enfans trouvés. Planche II.

Le plan du premier étage, *Figure premiere*, est assujetti aux mêmes murs de face & de refend que le précédent, & ne differe que par les usages des pieces qui dans tous les étages de ce bâtiment ont différentes destinations. Nous observerons seulement que ce n'est que dans le second étage que sont distribuées les salles ou dortoirs des Enfans trouvés, qui sont entretenus avec un ordre & une propreté capable d'attirer la curiosité des personnes les plus indifférentes. Dans le plan dont nous parlons se remarque l'enceinte de la Chapelle que nous avons décrite plus haut, laquelle montant de fond contient une tribune de plain-pied à cet étage, & une autre au-dessus de plain-pied aux dortoirs dont nous venons de parler, afin que les Enfans & les Sœurs grises qui en prennent soin puissent participer au service divin sans être obligés de descendre au rez-de-chaussée. Les autres pieces sont destinées pour des bureaux, des magasins, une archive, un parloir, &c.

La coupe, *Figure deuxième*, donne le développement du principal corps de logis sur la rue marqué C, & montre les trois étages qui sont élevés au-dessus du rez-de-chaussée, lequel, ainsi que le premier & le second étage, est compris dans la hauteur d'un seul Ordre du côté de la rue. Dans la frise de l'entablement de cet Ordre sont distribuées des mezzanines qui éclairent le troisième étage pris au-dessous des combles. Le profil de toutes ces croisées se remarque ici dans les murs de face aussi bien que celui de la porte du rez-de-chaussée, dont le mur du côté de la rue est tenu beaucoup plus épais à cause des encorbellemens, en forme de consoles, que ce mur soutient pour procurer au premier étage un balcon de pierre en saillie qui donne dans le parloir. Voyez la *Figure premiere*, même Planche.

La lettre D exprime une des ailes en retour du côté de la cour, dont toute la façade est tenue d'une simplicité convenable à l'espece de bâtiment dont nous parlons. La lettre E montre la partie supérieure d'une des faces latérales de la Chapelle que nous avons décrite dans les plans, & qui est couronnée extérieurement par l'entablement qui regne sur tout cet édifice du côté de la rue. Au-des-

« Colbert qui mourut trop tôt pour la France. »

Aujourd'hui que cet Hôtel est démoli, ne seroit-il pas possible de faire goûter un projet aussi intéressant? Est-il même un Citoyen qui ne dût volontairement contribuer à une dépense si véritablement utile, & ne seroit-ce pas là un des

moyens le plus éclatant d'illustrer notre siècle? La sûreté, la propreté & la commodité publique devroient dans une Ville comme Paris avoir le pas sur toutes les autres dépenses, qui n'ont souvent pour objet que le faste, le luxe, ou quelque commodité particulière.

Hôpital des
Enfans
trouvés.

sous de cet entablement se voyent ici deux arcades en plein ceintre semblables à toutes celles qui éclairent l'intérieur de cette Chapelle. Voyez la Figure deuxième de la Planche III.

Élévation du côté de la rue neuve Notre-Dame, avec la façade en retour du côté du portail de la Cathédrale. Planche III.

La Figure première montre la façade du côté de la rue, telle qu'elle a été exécutée en 1748, à l'exception de la colonnade A & du pavillon B qui ne sont pas encore élevés. Cette façade qui, comme nous l'avons remarqué, aura 39 toises de longueur lorsqu'elle sera entièrement finie, sera terminée du côté de la rue du Marché Palu par un pavillon marqué B, pareil à celui C, qui est décoré de quatre pilastres d'Ordre Ionique moderne, de trois pieds huit pouces de diamètre, qui embrassent trois étages. La nécessité de donner un air colossal à cet édifice, non-seulement à cause de la largeur de la rue, qui un jour doit être de 60 pieds, mais aussi parce que ses bâtimens entièrement élevés doivent servir d'issue à la Cathédrale, a sans doute autorisé ici ce genre d'ordonnance qui partout ailleurs ne pourroit être imité avec un succès égal. D'ailleurs comme édifice public il falloit répandre dans ce monument un air de grandeur & de majesté dans son ordonnance qui s'éloignât de la simplicité qu'on affecte ordinairement dans ces sortes de bâtimens. Cette simplicité est observée exactement du côté de la cour, mais elle ne pouvoit pas avoir lieu du côté de la rue, cette façade étant élevée en quelque sorte pour servir de place publique au-devant de l'Eglise de Paris, ainsi que nous venons de le remarquer. Au reste une seule porte au milieu de la façade en indique la principale entrée; des arcades au rez-de-chaussée, deux rangs de croisées dans les étages supérieurs, entourées de chambranles à crosettes, font tous les frais de la décoration du milieu de ce bâtiment, l'Ordre Ionique regnant seulement dans les deux pavillons. Ce grand Ordre est couronné d'un entablement continu sur tout le bâtiment, qui a de hauteur le quart de celle des pilastres, & il est élevé sur un socle qui en a le cinquième; ce socle est divisé par une retraite qui a les cinq septièmes de tout le socle, & qui continue dans toute la longueur de la façade; autrement si ce socle entier eut régné dans tout l'arrière-corps de cette élévation, il auroit coupé par sa hauteur les piédroits des arcades feintes aussi bien que ceux de la porte du milieu de ce bâtiment. L'entablement, que nous venons de dire avoir le quart de l'Ordre Ionique, est tenu d'un profil composé, & est orné de consoles qui soutiennent la saillie de sa corniche. Assez communément l'on ne donne aux entablemens des Ordres colossaux que le cinquième de leur hauteur; ici non-seulement cet entablement est élevé du sol de 46 pieds, & le point de distance sera de 60, mais il étoit nécessaire de pratiquer dans la frise des mezzanines pour éclairer l'étage supérieur de ce bâtiment, ainsi que nous l'avons déjà observé en expliquant la Figure deuxième de la Planche précédente.

Au-dessus de cet entablement s'élevent de grands combles à deux égouts qui font d'autant mieux sur ce bâtiment qu'on en devroit faire usage seulement dans les édifices publics, au lieu qu'ils réussissent rarement ailleurs, comme on peut s'en appercevoir dans nos grands Hôtels, tel que celui de Soubise; dans nos Palais, tel que celui du Luxembourg; dans nos maisons de plaisance, telles que Meudon, Clagny, Maisons, &c.

La porte principale qui donne entrée à l'intérieur du bâtiment est en plein ceintre & couronnée d'une balustrade de pierre soutenue par des encorbellemens dont nous avons déjà marqué la construction à la page précédente. Au-dessus de cette balustrade s'éleve un corps d'Architecture qui renferme une porte croisée
bombée

bombée, sur laquelle en amortissement sont sculptées les armes du Roi enfermées dans un fronton circulaire, & qui marquent d'une manière particulière le milieu de ce bâtiment.

Hôpital des
Enfans
trouvés.

Au rez-de-chaussée des pavillons qui terminent cette façade, dans l'entre-pilastre du milieu, sont pratiquées deux portes bombées, celle C qui est exécutée donne entrée au vestibule de la Chapelle; au-dessus de cette porte est un cartel renfermant cette Inscription :

L'HOPITAL DES ENFANS TROUVÉS
SOUS L'INVOCATION DE SAINTE GENEVIEVE DES ARDENS. (e)

Dans l'arrière-corps, à l'arcade marquée D, est une porte dont nous avons parlé dans le plan du rez-de-chaussée, au haut de laquelle est écrit :

L'HOPITAL DES ENFANS TROUVÉS.

Mais comme cette porte est regardée comme un accessoire dans la totalité d'un édifice de cette importance, on ne l'a point exprimée ici. Le pavillon B, que nous avons dit n'être pas encore élevé, selon le projet doit faire retour de 19 pieds, ainsi que celui qui sera placé vis-à-vis, de manière que ces deux retours proposés formeront une avant-place ou carrefour de 24 pieds, vers M, Plan. première, qui précédera la rue neuve Notre-Dame, & qui continuera jusqu'à la rue du Marché Palu. Alors toute cette nouvelle issue non-seulement embellira beaucoup ce quartier qui est aujourd'hui très-resserré, mais encore elle procurera à l'Eglise Métropolitaine de Paris une avenue bien différente de ce qu'on la voit à présent.

La Figure deuxième représente le retour d'un des pavillons de la façade que nous venons de décrire, & qui fait face au grand portail de l'Eglise Cathédrale. Ce pavillon est orné de quatre colonnes, isolées du nud du mur, de 9 pieds; ces colonnes, lorsqu'elles seront finies d'être élevées, porteront le fronton qui se voit ici. Au rez-de-chaussée, dans l'entrecolonnement du milieu, est une porte bombée qui procure une seconde entrée au vestibule de la Chapelle des Enfants trouvés, de laquelle on voit le mur latéral à la droite de ce pavillon, & dont nous avons vû le côté parallèle & opposé dans la Figure deuxième de la Planche précédente.

De l'autre côté de la rue neuve Notre-Dame, & à la gauche de cette Figure deuxième on a exprimé la façade des édifices proposés pour servir d'enceinte aux bâtimens de l'Hôtel-Dieu, dans le cas que l'on ne puisse par la suite le placer dans un lieu plus convenable. Au reste quelque édifice un jour à venir que ce côté renferme, cette façade doit être élevée telle que nous la donnons ici, tant pour satisfaire à la symétrie, que parce que, selon toute apparence, quand on se détermineroit, ainsi qu'on a lieu de l'espérer, à transporter l'Hôtel Dieu dans un lieu plus convenable, on conserveroit toujours un entrepôt dans ce quartier pour les malades, & alors ces deux bâtimens qui se trouveront en face l'un de l'autre & à peu près de même genre, devront naturellement avoir une ordonnance commune.

(e) A la place de la Chapelle des Enfants trouvés étoit anciennement une petite Paroisse sous le nom de Ste Genevieve des Ardens, qui a été démolie lors de la construction de cet édifice, & c'est sans doute ce qui a donné occasion à cette inscription.